

NOMENCLATURE DES MARCHANDISES.	ESPECE DES UNITÉS	DROITS	
		percevoir.	
		f.	c.
Huile de coco,	»	exempt.	
Huile de lin,	le kilog.	0	10
Huile de poisson,	do	0	10
Huile de pieds de bœuf,	do	0	15
Huile minérale de schiste,	le litre,	0	25
Huile d'olive,	la 12 <sup>ne</sup> de flacons,	4	40
Vinaigre,	le litre,	0	04
Sel de table,	la 12 <sup>ne</sup> de pots ou boîtes,	1	00
Sel de cuisine,	le kilog.	0	02
Meules à moudre,	»	exempt.	
Meules à aiguiser,	l'une,	4	50
Briques réfractaires,	»	exempt.	
Briques ordinaires,	le mille,	7	50
Charbon de terre,	»	exempt	
Soufre en bâtons,	le kilog.	0	05
Fleur de soufre,	do	0	05
Colle de poisson,	do	0	48
Colle forte,	do	0	20
Suif,	»	exempt.	
Vernis de toutes sortes,	le kilog.	0	32
Peintures de toutes couleurs et galipots,	do	0	08
Cirage en boîtes ou flacons,	la douzaine,	0	05
Essence de térébenthine,	le kilog.	0	40
Savons de Marseille et jaune,	do	0	40
Bougies,	do	0	35
Allumettes en bois,	la grosse,	0	50
Allumettes en cire,	do	4	00
Capsules de chasse,	le mille,	2	00
Poudre de chasse,	le kilog.	2	00
Poudre de mine,	do	0	60
Seaux en bois,	la douzaine,	2	00
Sacs vides,	»	exempt.	
Coffres-forts,	l'une,	10	00
Chapeaux de Panama 1 <sup>re</sup> qualité,	la douzaine,	30	00
do 2 <sup>e</sup> do	do	15	00
do 3 <sup>e</sup> do	do	7	50
Chapeaux de paille d'Italie,	do	6	00
do commune,	do	2	00
Parapluies en soie.	l'un,	1	00
Parapluies en coton,	do	0	32
Ombrelles en soie,	l'une,	1	00
Ombrelles en coton,	do	0	50